Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 57 (1921)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INSTITVT J. J. ROUSSEAU GENEVE

LVIIme ANNÉE. No 16. — 6 AOUT 1921

L'ÉDUCATEUR

No 84 de l'Intermédiaire des Educateurs

DISCAT A PVERO MAGISTER

SOMMAIRE : E. DUVILLARD : *La valeur psychologique et sociale des examens de recrues.* — MARGUERITE USTERI : *Ecoliers suisses allemands et écoliers romands.* — CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

LA VALEUR PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE DES EXAMENS DE RECRUES

Les examens de recrues, en question depuis quelques années, ont fait l'objet des discussions d'une commission d'experts réunie à Berne, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Scheurer, les 4 et 5 juillet[1]. La suppression paraît indispensable à tous ceux qui sont persuadés de la vanité de tous les examens et de leur influence nocive sur le régime scolaire. Mais, à l'étude, la question se complique de considérations sur lesquelles il est bien difficile de discuter, puisqu'elles touchent aux conditions particulières à chacun de nos cantons. Nous ne savons que répondre à ceux qui affirment que les examens de recrues ont grandement aidé au développement des écoles complémentaires, qu'ils ont eu raison de la mauvaise volonté de commissions scolaires trop souvent économes des deniers publics ; qu'ils ont été et qu'ils restent un élément de progrès dans les cantons éloignés des grands centres ; que leur suppression entraînerait l'arrêt du développement des écoles complémentaires, si nécessaires aux régions où les conditions géographiques sont défavorables à la fréquentation régulière des écoles.

Pour concilier les intérêts généraux de l'éducation publique en Suisse et les intérêts particuliers de certaines parties de notre pays, il faut d'abord renoncer à utiliser les résultats des examens de recrues pour une comparaison des cantons. Ce classement n'a

[1] Voir le compte rendu si vivant qu'en a donné M. Briod dans l'*Educateur* du 23 juillet dernier.

point de valeur ; le temps employé à l'établir est du temps perdu.

Les résultats individuels des recrues ne peuvent non plus servir à déterminer l'incorporation, ils sont trop spéciaux. Ils ne traduisent ni les aptitudes, ni l'intelligence, ni même les connaissances acquises. Ils sont fonctions du hasard, des dispositions des experts et de celles de leurs sujets. Dans leur sécheresse, ils ont la prétention d'être précis ; c'est pourquoi nous les condamnons.

Si l'on voit, au contraire, dans les examens de recrues, un moyen d'apprécier le développement de la jeunesse suisse, de déterminer le rendement des institutions d'éducation civique, physique ou intellectuelle, l'institution cesse d'être stérile ou nuisible et devient un moyen de progrès social.

Cette nouvelle conception des examens de recrues n'entraîne pas la transformation radicale du système. M. Pierre Bovet a montré naguère [1] que les questions des experts fédéraux étaient graduées avec soin, qu'elles formaient une échelle objective d'appréciation, surtout en lecture et en composition. En adaptant ce système à des questions de jugement, de compréhension, de connaissances civiques ou générales, nous aurions une source de documents dont l'utilisation rationnelle rendrait d'incontestables services. Les examens pédagogiques des recrues doivent être modifiés non dans le sens d'examens scolaires ordinaires, mais selon les recherches modernes sur les aptitudes intellectuelles ou physiques.

Le recrutement doit être l'occasion de vastes enquêtes sur le rendement des écoles publiques, et sur celui des institutions qui s'intéressent à la jeunesse ; un contrôle et une vérification des résultats obtenus dans la lutte contre la maladie, l'ignorance, les tares morales et physiques.

Ce résultat sera obtenu le jour où les médecins, les pédagogues et les professionnels de l'éducation physique se communiqueront leurs observations, les coucheront sur une même fiche et permettront ainsi l'étude de corrélations dont la connaissance n'est pas inutile au développement de nos écoles, de nos sociétés de gymnastique, de nos patronages, de nos colonies de vacances, voire de nos établissements hospitaliers.

On se rend facilement compte de l'importance de l'étude des

[1] *Educateur* du 25 juin 1921.

variations du développement intellectuel et physique selon la profession, le genre de vie, la situation sociale, selon les régions géographiques même. La statistique n'a d'intérêt que si elle porte dans des domaines bien délimités la preuve convaincante du chiffre. Ce serait là un contrôle plus efficace de l'instruction publique par les autorités fédérales que celui qu'elles croient exercer aujourd'hui au moyen des examens de recrues. Ce serait le contrôle fécond de tout ce qui touche au progrès de la nation. On ne pourrait opposer aucun argument de fédéralisme ou d'autonomie cantonale à une surveillance organisée dans de telles conditions. Ce serait d'ailleurs moins une surveillance qu'une collaboration.

On ne comparerait plus entre elles des choses hétérogènes ; des cantons sans caractères communs ; les villes aux campagnes, les régions surpeuplées aux régions à population de faible densité ; on étudierait, au contraire, l'aspect d'un même phénomène dans des conditions différentes et l'on pourrait, certainement, tirer de cette étude des renseignements utiles.

L'examen des recrues, ainsi compris, présente peu de difficultés d'organisation. La visite médicale, la détermination des aptitudes physiques et l'examen psycho-pédagogique doivent être, tout d'abord, considérés comme les éléments d'un examen général du jeune homme. Chacune de ces trois parties doit tendre à des données précises et caractéristiques, par exemple : la taille, le poids, le périmètre thoracique, la force musculaire mesurée au dynamomètre, les tares pathologiques, les caractéristiques intellectuelles essentielles ; l'attention, la mémoire, le jugement ; les aptitudes scolaires nécessaires à la vie sociale : lecture, mécanisme et compréhension ; l'expression orale et écrite ; le calcul ; l'information sur des sujets généraux à la portée de la moyenne des hommes. Si nous ajoutons quelques renseignements sur la profession, la résidence, les études antérieures, nous avons l'essentiel d'une enquête annuelle sur le développement de la jeunesse suisse. Elle me paraît plus utile que les examens de recrues que nous ne pouvons laisser vivre sous leur forme ancienne, ni laisser modifier sans demander qu'on tienne compte des résultats acquis dans la détermination des aptitudes humaines.

Nous demandons au Conseil fédéral d'autoriser l'essai du

système que nous proposons dans l'un des cantons romands et de statuer sur l'opportunité d'une réforme lorsqu'il aura entre les mains tous les éléments d'un jugement.

A condition, cependant, que les hommes chargés de l'expérience puissent fournir les preuves de leur compétence.

E. DUVILLARD.

ÉCOLIERS SUISSES ALLEMANDS ET ÉCOLIERS ROMANDS

Le point de départ des expériences que je vais exposer a consisté à rechercher si les tests de développement et d'aptitudes en usage à l'Institut J. J. Rousseau et dont M. Claparède a publié les résultats en 1919 dans les *Archives de Psychologie*, pouvaient servir à établir le niveau d'âge des enfants. Comme je me trouvais alors à la campagne pas très loin de Zurich, j'ai commencé mes expériences avec les sujets que j'avais à ma disposition, de petits campagnards zuricois.

Mais dès le premier dépouillement, en cherchant à classer les enfants d'après les tableaux établis à Genève, je m'aperçus que mes écoliers étaient tous retardés quand je les comparais à leurs congénères romands : pour la mémoire des 15 mots, pour les permutations, pour la rapidité d'écriture.

Les maîtres qui s'intéressaient beaucoup à mes expériences me disaient : « Nos petits campagnards sont lents ; pour avoir de bons résultats il vous faut aller en ville. » Je répétai donc mes tests dans deux écoles de la ville de Zurich sur des enfants de 9 à 13 ans. Quoique un peu meilleurs que ceux de la campagne, les chiffres furent loin d'atteindre ceux de l'Institut Rousseau.

Les questions surgissaient nombreuses : A quoi tient cette différence ? Existe-t-elle à tous les âges ? ou bien les Suisses allemands rattrapent-ils, dépassent-ils même, les Romands à un moment donné ? Est-ce la courbe de développement qui est autre, ou est-ce la nature des tests qui détermine l'infériorité des Suisses allemands ? Mon enquête se trouva ainsi avoir un nouveau centre de gravité : étudier la différence entre les enfants des deux parties de la Suisse.

Je ne prétends pas par mes petites expériences répondre à toutes les questions ci-dessus, mais les résultats que je vais exposer et qui ont été récoltés sur plus de 700 enfants, me paraissent au moins

avoir le mérite de poser d'une façon très nette, inattendue même, un problème qui n'a pas jusqu'ici été étudié ni peut-être même remarqué.

LES EXPÉRIENCES

A la série établie par M. Claparède, et publiée primitivement dans le *Bulletin de la Société pédagogique genevoise*, j'ai emprunté trois **tests**. Celui des *permutations* (demander aux enfants d'écrire pendant une minute un aussi grand nombre que possible de permutations des quatre lettres *abcd*) a pu être adopté tel quel. J'ai donné aux écoliers les explications préalables nécessaires. Celui de la *mémoire des* 15 *mots* (lus par moi lentement, les enfants étant ensuite invités, dix secondes après la fin de la lecture, à noter par écrit, pendant une minute, tous ceux qu'ils se rappelaient) a donné lieu à l'établissement de quatre séries équivalentes de mots allemands que je ne reproduis pas ici. (Je passe également sous silence les expériences fort intéressantes à d'autres points de vue, par lesquelles je me suis convaincue que des mots en dialecte ne donnaient pas des résultats sensiblement meilleurs.) Pour mesurer la *rapidité d'écriture*, enfin, j'ai remplacé la phrase « la terre est ronde » par les mots *ich zeichne gerne* (qu'il s'agissait d'écrire aussi vite que possible pendant une minute).

Les **résultats** arrangés, comme ceux de M. Claparède, suivant la méthode des quartiles, en distinguant l'âge et le sexe, présentent des tableaux remarquablement réguliers qui, à eux seuls, témoignaient de la valeur de nos expériences. Nous renonçons à les reproduire ici ; ils intéresseront surtout les maîtres de la Suisse allemande.

Nous avons dit déjà ce qui se dégageait de la **comparaison** de nos tableaux et de ceux de Genève. Revenons y avec quelques détails en reprenant l'un après l'autre nos trois tests :

MÉMOIRE DES 15 MOTS (valeurs médianes)

		7	8	9	10	11	12	13	14	15 ans.
Zurich	G.	—	3	4	4	5	6	7	8	8
	F.	—	—	4	5	5	6	7	8	8
Genève	G.	4	5	5	6	7	7	7	8	8
	F.	4	5	5	6	7	8	8	8	8

On le voit, *pour les garçons*, de 9 à 12 ans les résultats des enfants alémaniques restent de 1 ou 2 mots au-dessous de ceux des Romands. C'est à 13 ans seulement qu'ils les rattrapent. Autrement dit, les Suisses allemands sont en retard de 2 à 3 ans sur les Romands.

Même constatation *pour les jeunes filles* : à âge égal les Zuricoises ont 1 ou 2 mots de moins que les Romandes ; elles ont, en d'autres termes, deux ans de retard. C'est à 14 ans seulement que les résultats sont égaux.

PERMUTATIONS

		7	8	9	10	11	12	13	14	15 ans.
Zurich	G.	—	2	3	3	4	5	5	7	8
	F.	—	—	2	3	3	5	5	7	7
Genève	G.	4	4	4	4	6	6	6	7	8
	F.	4	4	4	4	5	6	6	7	7

Même retard considérable d'abord. A 14 ans garçons et fillettes de Zurich ont rattrapé leurs émules romands.

RAPIDITÉ D'ÉCRITURE (nombre de lettres en une minute)

		7	8	9	10	11	12	13	14	15 ans.
Zurich	G.	—	—	45	55	60	75	90	120	120
	F.	—	—	45	55	65	80	95	110	110
Genève	G.	75	75	85	90	100	105	130	130	140
	F.	40	65	75	75	90	105	110	135	135

Très fort retard des Zuricois des deux sexes, qui, cette fois, n'arrivent pas à rattraper les Romands. L'allure du développement, telle que la traduisent des courbes établies sur ces chiffres est très différente dans les deux parties du pays. La montée est extrêmement rapide pour les garçons zuricois de 11 à 14 ans.

ESSAI D'INTERPRÉTATION

Où chercher la cause de cette différence constatée entre la Suisse allemande et la Suisse romande ?

Nous croyons d'abord pouvoir écarter l'hypothèse qui ramènerait à leur plus grande *lenteur* d'écriture les résultats inférieurs obtenus par les écoliers zuricois dans les deux autres tests aussi.

Dans l'épreuve des permutations, une permutation de plus ne fait jamais que quatre lettres de plus à écrire. Cela ne représente pas, même pour les écoliers très lents, un temps appréciable. Et d'où viendrait que les écoliers zuricois de 14 ans, qui restent beaucoup plus lents dans leur écriture que les Romands, les rattrapent à cet âge pour les permutations ?

La même remarque vaut pour le test de mémoire. J'y ajoute une observation faite en classe : après les trente premières secondes, c'est à peine si quelques élèves notent encore ici ou là un mot, au

bout de 45 secondes la récitation écrite est en général terminée.

Non, les deux autres tests ne sont pas sous la dépendance de la lenteur d'écriture.

Voyons maintenant cette lenteur en elle-même. On m'a objecté que les écritures des enfants suisses-allemands étaient sans doute plus soignées, plus lisibles que les écritures des enfants romands. (Il va de soi qu'il s'agit à Zurich aussi d'écriture latine). — Il y a de jolies écritures, certainement, mais en général, les enfants ont abondamment profité de la permission de négliger la calligraphie : ils ont manifestement concentré leurs efforts sur la rapidité. Il reste à savoir si en continuant les épreuves avec des sujets au delà de 15 ans, nous aurions trouvé le point où les Suisses allemands rattrapent les Suisses romands ? Ou faut-il concéder aux Welches une plus grande motilité ? Il serait intéressant d'approfondir la question par une étude comparée de la vitesse de lecture, des expériences de tapping, de temps de réaction chez les adultes.

Dans notre test de rapidité d'écriture, ni les connaissances, ni l'intelligence ne jouent un grand rôle. Faut-il en conclure que c'est la coordination idéo-motrice qui diffère de Suisses allemands à Suisses romands ?

En résumé, pour les trois tests nous avons constaté l'infériorité très accentuée des Suisses allemands jusqu'à 13 ans par rapport à leurs condisciples romands. (Le fait est le même que l'on considère les quartiles ou les valeurs médianes.) Est-ce que nous pourrions parler d'une « arriération » des uns par rapport aux autres ? Rien n'est moins certain. Il ne faut pas oublier en effet que les trois tests appartiennent tous au même type : un travail effectué pendant le temps très court d'une minute. Dans d'autres épreuves portant sur le travail fourni pendant un plus long laps de temps (barrage de lettres pendant plusieurs minutes, mémoire de conservation) ou sur les fonctions supérieures, abstraction, etc., les rapports ne changeraient-ils pas ?

Quoi qu'il en soit, les résultats présents, tous influencés par la rapidité, en montrant l'allure si diverse des accroissements avec l'âge, peuvent être considérés comme des documents intéressants sur la différence du rythme du développement mental dans les deux parties de notre pays.

A titre de curiosité, j'ai fait les mêmes tests avec les enfants de *l'école suisse allemande de Genève,* tout en me rendant compte qu'un nombre si restreint de sujets ne pouvait pas donner de résultats très sûrs.

Si c'est avant tout le milieu qui influence le développement des écoliers, les Suisses allemands transplantés et élevés à Genève suivront plutôt l'allure des enfants genevois ; tandis que si le développement dépend uniquement de la race du sujet, les Suisses allemands de Genève se rapprocheront du caractère de leurs compatriotes en Suisse allemande. J'ai résumé ci-dessous les résultats des deux sexes en prenant comme points de repère pour Zurich et pour les Suisses romands de Genève la moyenne des résultats des garçons et des fillettes.

RAPIDITÉ D'ÉCRITURE

	9	10	11	12 ans.
Zurich	45	55	62,5	77,5
Genève, Suisses allemands	75	75	85	95
» Suisses romands	80	82,5	95	105

Les enfants suisses allemands de Genève présentent, quant à leur habileté motrice, un type mélangé. Même constatation pour la

MÉMOIRE DES 15 MOTS

	9	10	11	12 ans.
Zurich	3	3	4,5	5
Genève, Suisses allemands	4	6	6 (7)	6
» Suisses romands	5	6	7	7,5

Pouvons-nous voir là une confirmation de l'opinion moyenne que le milieu aussi bien que la race jouent un rôle dans le développement de l'enfant ?

Pour les *permutations*, quoique j'aie donné les explications de la même manière qu'à Zurich, avec démonstration intuitive en faisant « permuter » quatre enfants devant toute la classe, une grande partie des élèves n'ont pas compris ce qu'on leur demandait.

	9	10	11	12 ans.
Zurich	3	3	3,5	5
Genève, Suisses allemands	1	2	4	2
» Suisses romands	4	4	5,5	6

Déduire de là que le bilinguisme absorbant en grande partie les forces mentales des enfants, exerce bien leur mémoire auditive, mais entrave les fonctions supérieures de l'esprit (pas un seul de ces enfants n'a écrit ses permutations d'après un système) serait sans doute un peu hâtif. Il serait curieux d'examiner expérimentalement et de plus près cette hypothèse.

Il m'a semblé intéressant de rapprocher les résultats de Zurich et ceux de Genève des différences constatées dans le développement *physique* des deux races. Sans doute, ni mes Zuricois, ni les Romands de l'Institut Rousseau ne représent nt une race pure. Pourtant, même pour la ville de Zurich, j'ai été étonnée du petit nombre de noms italiens que portent mes feuilles. Quant aux autres noms étrangers ils paraissent provenir pour la plupart de l'Allemagne du Sud, dont la race ne diffère que très peu de la nôtre. Du reste ils sont si peu fréquents qu'il paraît tout à fait légitime d'admettre que les enfants zuricois de notre enquête représentent le type de la population suisse de notre ville.

Pour les enquêtes faites en Suisse romande, le matériel est plus hétérogène : Genève, Lausanne, la Chaux-de-Fonds, la campagne vaudoise . . . et les écoles de Genève et de Lausanne sont fort envahies de confédérés suisses allemands et de petits Italiens et Français. Les données ont donc été récoltées dans des milieux divers et sur des enfants d'origines très différentes.

D'après les résultats les enfants représentent néanmoins un groupe tout à fait homogène. Les résultats des tests se contrôlent les uns les autres. Les premières données ont été récoltées à Genève il y a trois ans et le fait qu'elles ont été à peine modifiées par celles qui s'y ajoutaient peu à peu venant d'un peu partout prouve que la population scolaire de la Suisse romande peut être considérée comme homogène.

Sur le **développement physique** des écoliers des deux parties de notre pays nous avons quelques travaux.

Pour la Suisse allemande je me base sur un travail de Mme Hœsch - Ernst : *Anthropologisch-psychologische Untersuchungen an Züricher Schulkindern* (Thèse. Neuwied 1906) et sur les indications que M. Matthias, professeur de gymnastique à Zurich, a mises à ma disposition. Mme Hoesch a pris des mensurations très précises sur 175 garçons et 175 fillettes appartenant à toutes les classes de la population. Les chiffres de M. Matthias représentent des valeurs moyennes d'après différents auteurs. La coïncidence des courbes de croissance est assez forte pour qu'on puisse admettre que les résultats se confirment réciproquement. L'allure plus saccadée de la courbe de Mme Hoesch-Ernst provient sans doute du plus petit nombre de sujets.

D'après les deux auteurs, les jeunes filles sont de taille plus élevée que les garçons qui continuent leur forte croissance au

moment où celle des jeunes filles commence à se ralentir. (Quant aux résultats des tests, nous avons constaté la supériorité des jeunes filles pour l'écriture et pour la mémoire.)

Pour la Suisse romande, nous possédons le livre de Niceforo : *Les classes pauvres*, qui contient des mensurations prises à Lausanne sur des garçons et des fillettes de 7 à 14 ans. Un travail de Mlle Kanel (Interm. des Educateurs, nº 61-63, 1918) nous oriente sur la croissance des fillettes genevoises de 8 à 11 ans. Ses mesures, comme celles de Niceforo, sont prises en vue d'une comparaison entre enfants de milieu aisé et de milieu pauvre ; comme point de repère, j'ai pris la moyenne des deux chiffres à chaque âge. Pour la période de 12 à 15 ans, j'ai trouvé des indications dans le livre de Mlle Evard : *L'adolescente*. Je suis frappée de voir comme les courbes de Mlle Evard et de Mlle Kanel se rejoignent bien l'une l'autre malgré la différence de méthode (Mlle Evard a mesuré toujours les mêmes jeunes filles. Mlle Kanel a pris des enfants différents à des âges successifs) — frappée aussi de constater que la courbe construite sur les chiffres de Niceforo et celle que l'on retire de ceux de Mlles Kanel et Evard sont presque identiques.

Si l'on compare les chiffres relatifs aux deux parties de la Suisse pour les jeunes filles, on est étonné de voir que, pour la taille et pour le poids, les mensurations de Zurich (Hoesch-Ernst et Matthias) restent au-dessous de celles de la Suisse romande (Niceforo, Kanel et Evard). Il y a supériorité des Romands sur les Suisses allemands dans le développement physique comme dans le développement mental.

L'étude des rapports entre le développement mental et le **développement physiologique** général serait plus fructueuse encore que celle des accroissements de la taille et du poids.

Nous pouvons placer le commencement probable de la puberté vers la fin de la 13me et le commencement de la 14me année pour les jeunes filles romandes. Mme Hoesch-Ernst donne la même date pour l'éclosion de la puberté des jeunes Zuricoises. Quant aux garçons, le Dr Godin indique, pour la France, 14 $^1/_2$ ans en moyenne pour l'apparition des premiers signes de la puberté. Pour les garçons zuricois, d'après Mme Hoesch-Ernst, la puberté n'avait pas encore commencé à leur sortie de l'école primaire (14 ans). Il est donc presque certain que nos tests arrêtés à 15 ans ne portent pas pour eux l'empreinte du changement provoqué par la crise ; c'est plutôt la prépuberté qui se reflète dans nos résultats.

En effet, il est curieux de voir que, pour les jeunes Romandes aussi bien que pour les Zuricoises, le développement mental s'arrête dans chacun de nos trois tests (à 12 ans déjà pour la mémoire des quinze mots chez les Romandes). Le développement intellectuel cesse en faveur du développement corporel d'abord, et de celui aussi de l'affectivité, de l'imagination. Pour les garçons, nous ne trouvons pas l'analogue (sauf l'arrêt de la mémoire à 14 ans). Cette double constatation s'accorde parfaitement avec les données physiologiques que je viens de rappeler : nos tests ont saisi la *répercussion de la puberté sur le développement mental* des jeunes filles ; pour les garçons cela n'a pas été possible, parce que nos expériences s'arrêtent un an trop tôt.

L'âge de 14 ans tient en outre une place particulière dans le petit tableau suivant :

Age auquel les Suisses allemands rattrapent les Romands :

	Garçons	Fillettes
Mémoire des 15 mots . .	13	14
Permutations	14	14
Rapidité d'écriture . . .	—	—

A partir de 14 ans, pour deux de nos tests, les résultats médians des Romands et des Suisses allemands coïncident. Resterait à savoir si cette coïncidence se maintient ou si les courbes se séparent de nouveau plus tard à l'avantage de l'une ou de l'autre des populations. Il serait intéressant de continuer les expériences au delà de 15 ans ; il serait curieux aussi de descendre jusqu'à l'âge le plus tendre [1] pour trouver le point de séparation des deux courbes. On peut supposer que les nouveaux-nés romands et alémaniques sont égaux au point de vue de la formation de leur système nerveux. A quel moment commence l'accélération du développement des petits Romands ? Dans les toutes premières années ou aux environs de la première grande crise de croissance ? Tout ce que nous savons pour le moment c'est que, à l'âge de 8 ans, les courbes de développement de nos tests sont distantes de deux ans environ.

Pour donner à l'âge de 14 ans les mêmes résultats que les enfants romands, les écoliers zuricois, qui commencent avec des résultats beaucoup plus faibles, doivent passer par un *développement beaucoup plus rapide pendant l'âge scolaire.* En effet, nos chiffres nous montrent une *montée brusque* vers l'âge de 14 ans, qui n'a pas sa

[1] Le beau livre de Mlle Descoeudres : *Le développement de l'enfant de deux à sept ans*, en fournira le moyen. (Réd.)

pareille dans les résultats des enfants romands. C'est un développement tardif, subit, soutenu par les forces que l'enfant a accumulées pendant des années de repos relatif.

Plusieurs observateurs qui connaissent bien la jeunesse des deux contrées, m'ont confirmé ce que j'ai saisi dans mes expériences : le développement plus précoce, plus harmonieux des Romands. Il serait intéressant de saisir expérimentalement le développement des fonctions supérieures de la pensée et de constater si la même différence s'y manifesterait. Il faudrait pour cela recourir à d'autres tests que ceux qui ont servi à ces recherches.

CONCLUSIONS

Ce travail basé sur les résultats de trois tests appartenant tous au même type où la rapidité joue un grand rôle, ne veut être qu'un premier coup d'œil sur un ensemble complexe de questions.

En attendant des résultats plus complets, plus précis, mieux fondés, retenons ceci :

Les enfants de la Suisse romande, jusqu'à l'âge de 14 ans, sont de plus grande taille que leurs condisciples de la Suisse allemande. A quel moment commence cette supériorité, à quel âge s'efface-t-elle ? Nous l'ignorons.

Pour l'habileté motrice, telle qu'elle se manifeste dans la rapidité d'écriture, les Romands dépassent les Zuricois pendant toute la période sur laquelle porte notre enquête (8 à 15 ans).

Pour la mémoire immédiate (tests des 15 mots) et le pouvoir de combinaison (test des permutations) les Romands l'emportent sur les Zuricois, mais ceux-ci les rattrapent à l'âge de 14 ans. A partir de là les résultats des garçons et des jeunes filles des deux contrées sont égaux. Y a-t-il séparation plus tard ? Nous l'ignorons.

La question de savoir si c'est l'influence de l'hérédité ou celle du milieu qui retarde le développement des enfants suisses allemands, paraît tranchée par la petite expérience faite à l'école suisse allemande de Genève : les enfants se développent plus vite dans l'ambiance accélérante de Genève sans que leurs dispositions héréditaires leur permettent de prendre le même développement précoce que les enfants romands.

Au psychologue, nos résultats enseigneront une chose avant tout : la prudence dans l'application des tests et des barèmes élaborés dans d'autres pays. Si dans le cadre restreint de notre petite Suisse nous trouvons des différences si marquées, ne faut-il pas supposer que les enfants de deux pays différents se distingue-

ront plus encore par l'allure de leur développement. Attribuer à un test une valeur universelle me semble impossible après les constatations que je viens de faire. Ce qui caractérise un petit Américain, un petit Parisien de 10 ans, ne doit pas être tenu pour la norme des enfants suisses avant que des expériences nombreuses n'aient démontré qu'il en est ainsi.

Etablissons donc nous-mêmes les barèmes que nous utiliserons, dans le milieu même où ils doivent rendre service. Les expériences nécessaires pour cela nous seront une occasion bienvenue de prendre contact avec les enfants, et eux surtout ne demanderont pas mieux. « Quand est-ce que vous reviendrez, Mademoiselle? C'est amusant, vos épreuves, » me disaient, chaque fois que je les quittais, mes petits sujets zuricois.

MARGUERITE USTERI.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT

Les six semaines sur lesquelles porte cette chronique représentent la fin de la neuvième année de notre Institut. Mais elles marquent aussi et surtout l'aboutissement de cet effort pour une réorganisation, une reconstitution de nos bases, auquel tant de nos lecteurs ont bien voulu s'associer.

Parlons d'abord de la fin de notre semestre. Elle a été très pleine.

Aux riches conférences de M. FERRIÈRE à la fin de mai ont succédé, les 14 et 21 juin, deux leçons de M. CLAPARÈDE sur *l'Eugénique* complétées par une curieuse visite au laboratoire de zoologie où M. A. PICTET nous a initiés à ses recherches de génétique. Le 20 juin, M. J. J. MONNIER nous faisait, au local de la Société romande pour le bien des aveugles, une causerie sur l'activité de la société. Le 30 enfin, M. Maurice de FLEURY, de Paris, membre de notre Comité de patronage, donnait à l'Athénée, sous les auspices de l'Institut, une brillante conférence sur *les bases psycho-pathologiques de la psychologie*, terminée par une charmante analyse de la psychologie du conférencier lui-même.

Donnons une place spéciale à la causerie très suggestive que nous fit le 27 mai M. Jean PIAGET, Dr ès sciences, sur *la pensée et le raisonnement de l'enfant* d'après des recherches expérimentales. Elle inaugurait, en effet, une collaboration que nous souhaitons longue, et qui dès maintenant s'est montrée aussi féconde qu'agréable. Nous espérons, en effet, que M. Jean Piaget viendra dès la rentrée d'octobre occuper à l'Institut J. J. Rousseau le poste de chef des travaux vacant depuis le départ de Mlle Giroud. Les études de biologie et de psychologie qu'il a faites à Neuchâtel, à Zurich et à Paris, l'ont admirablement préparé à son travail. Le stage qu'il vient de faire à Paris mettra nos élèves au bénéfice de la tradition si fructueuse d'Alf. Binet et de Th. Simon et resserrera encore nos liens avec ce dernier. Nous nous en félicitons. Pendant le mois de juin qu'il a passé avec nous, M. Piaget est déjà entré de plain-pied dans la vie de l'Institut.

La dernière semaine du semestre a été marquée par deux matinées d'un intérêt particulier. D'abord, le 5 juillet, une séance, improprement dite d'examen, — où l'on commença par demander aux élèves pourquoi il n'y avait pas d'examen à l'Institut, — consacrée à une récapitulation générale et rapide. Il y a là une innovation heureuse ; faudrait-il en faire une institution ? Puis, le 8 juillet, l'exposé de quelques grands travaux entrepris par les élèves.

MM. Rossello et Piaget ont rendu compte de recherches sur *les types psychologiques* entreprises à la Maison des Grands d'après les principes posés par M. Claparède dans son article de l'Intermédiaire. En complétant l'enquête écrite et collective portant sur la description d'une gravure par un interrogatoire oral et individuel, ils sont arrivés à des conclusions nouvelles établissant l'existence d'au moins deux types constants, indépendants des suggestions du milieu et de l'aiguillage intérieur. Ce travail sera sans doute publié par les Archives de psychologie.

Mlles Frommel et Régert-Monod ont, avec l'aimable autorisation de M. le juge Ferney, dépouillé *cent dossiers de vols*, pris parmi ceux de la Chambre pénale de l'enfance. Elles en ont fait une étude statistique et criminologique très soignée, en recherchant ce que les dossiers peuvent nous dire touchant le sexe, l'âge, la nationalité, la profession, les circonstances de famille etc. des jeunes délinquants. Elles ont ainsi établi l'existence de trois sortes de vols : le vol en bande qui culmine à 14 ans et où il faut voir une manifestation de l'instinct social combiné avec le goût du risque, le vol individuel dont la fréquence va en augmentant constamment avec l'âge, le vol à deux qui se rencontre à tout âge. Chacune de ces espèces criminologiques, en tous cas les deux premières, a ses caractères propres qui commandent une intervention pénale et éducative différente. Nous comptons publier dans la revue *Pro Juventute* quelques détails de plus sur cette importante étude qui incitera, espérons-le, d'autres élèves de l'Institut à travailler dans cette même voie.

Mlles Florence Berguer et Mercédès Rodrigo ont dépouillé avec beaucoup de soin un questionnaire sur *la façon dont les écoliers s'orientent dans le temps*, élaboré par Mlle Descoeudres. Les garçons y apparaissent nettement supérieurs aux filles. L'étude sera reprise et précisée.

Nous avons eu le très grand chagrin de décider la fermeture de la Maison des Grands inaugurée il y a quatre ans, les perspectives financières étant manifestement insuffisantes à en assurer l'existence. Nous séparer de Mlle Georges en 1919, de M. Dupasquier et de ses collaborateurs de Florissant en 1920, de M. Meyhoffer en 1921, ces trois échecs de notre effort scolaire sont un témoignage douloureux de la dureté des temps d'après-guerre et des sacrifices qu'ils ont imposés aux œuvres de l'esprit.

Tous ceux qui ont vu à l'œuvre M. Meyhoffer garderont de son dévouement entier aux enfants, de l'affection paternelle qu'il sait leur témoigner, de sa belle et authentique vocation d'éducateur, un souvenir reconnaissant et ému.

La Maison des Grands a terminé l'année le 30 juin par une charmante fête de famille, dont la pièce de résistance était à côté de récitations, de chants, d'une féerie intitulée *Le Réveil de Flore*, et d'un goûter fort goûté, une pièce

historique en quatorze tableaux, si je ne fais erreur, consacrée à Charles le Téméraire et jouée dans des costumes superbes avec un brio et une simplicité magnifiques.

Tous les examens d'entrée au Collège et à l'Ecole secondaire que l'on avait préparés avec tant de soin ont été réussis. Le petit Arnold, qui nous venait en novembre 1913 pour le cours de Mlle Bontempi sera demain un collégien. Ainsi va la vie.

Nous savons que les quatre ans de travail de M. Meyhoffer et de ses collaboratrices à la Maison des Grands ne sont pas du travail perdu.

Le *Schweizerischer Kindergarten*, l'aimable revue de St-Gall, dirigée par Mlle Dora Nef, a publié dans son numéro du 15 juin un important article illustré de M. le pasteur P. Thurneysen sur notre Maison des Petits. Merci à cet ancien élève et fidèle ami. Ce nous est un grand encouragement de voir l'intérêt que l'on porte du dehors à cette entreprise. Nous voudrions que tous pussent être admis à ces séances de parents où les directrices nous disant leurs espoirs et leur foi, nous font pénétrer au cœur même de leur belle activité.

La Maison des Petits rentrera le 6 septembre. Mlle Champod assistera Mlles Audemars et Lafendel pendant l'année qui vient.

Anciens élèves. — Mme Leuzinger-Schuler, de Glaris, a fait parmi nous un court séjour. Elle a pris part à l'assemblée du 25 juin, ainsi que Mlles Usteri et Chavannes, et M. J. Rochat, venus pour la circonstance. Mlle Evrard d'Alger nous a fait visite aussi tout à la fin du semestre.

On verra plus loin que le nouveau Conseil directeur compte quatre anciens élèves de l'Institut.

Réorganisation de l'Institut J. J. Rousseau.

C'est chose faite. Le 25 juin 1921, en une séance dont la première partie fut aussi grave, aussi ennuyeuse, qu'il sied à une discussion de statuts, a été constituée *L'Association de l'Institut J. J. Rousseau*, destinée à reprendre, à maintenir et à développer notre école et ses divers services. La bonne nouvelle de l'octroi par le Conseil d'Etat de Genève d'une subvention annuelle de 8000 fr. (remercions ici publiquement nos magistrats et ceux qui ont plaidé notre cause auprès d'eux) rendra cette reprise moins onéreuse pour la nouvelle association que l'on n'eût pu le craindre.

La nouvelle association compte des membres individuels, *collaborateurs*, et des membres collectifs, *souscripteurs*.

La qualité de membre collaborateur ne s'acquiert pas à prix d'argent. Elle est décernée pour quatre ans par l'assemblée générale aux personnes qui par leur travail ou de toute autre manière ont coopéré à l'œuvre de l'Institut. L'assemblée du 25 juin a immédiatement témoigné de cette manière-là sa reconnaissance à un certain nombre de membres du Conseil d'administration de l'Institut, représentant les actionnaires de 1912, et aux professeurs qui avec tant de généreux dévouement ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Quant aux membres souscripteurs, ce sont, dans l'association nouvelle, des collectivités. Elles sont dès maintenant de deux espèces (dont les droits sont d'ailleurs identiques) : d'une part des Sociétés d'Amis de l'Institut J. J. Rousseau, fondées spécialement pour lui venir en aide. A l'heure où nous écrivons

Il en existe quatre : la Société *vaudoise*, la doyenne, fondée le 28 avril, la Société *zuricoise*, à laquelle, en attendant la constitution de sociétés analogues à Bâle et à Berne, se rattachent tous nos amis de la Suisse allemande, la Société *genevoise*, fondée le 14 juin, la Société *neuchâteloise* enfin, fondée le 2 juillet. D'autre part des sociétés déjà constituées avec leur objet propre, mais s'intéressant au but poursuivi par l'Institut J. J. Rousseau. Parmi celles-ci, les sociétés pédagogiques formées de membres du corps enseignant, occupent une place prépondérante et très réjouissante : la Société pédagogique romande, la Société pédagogique neuchâteloise, et sa section de la Chaux-de-Fonds, ont déjà donné leur adhésion. D'autres, nous assure-t-on, sont imminentes. Parmi les sociétés adhérentes mentionnons aussi l'Amicale de l'Institut J. J. Rousseau : il est bien dans l'esprit de notre maison que les élèves y aient aussi leur mot à dire.

L'assemblée générale annuelle et le Comité directeur sont les organes de la Société. Le Comité directeur compte onze membres, dont cinq, nommés d'abord comme les autres par l'assemblée générale, se recruteront ensuite par cooptation afin d'assurer à la marche de l'association et de l'Institut le maximum de continuité. L'assemblée du 25 juin n'a élu pour le moment que neuf membres sur onze. Ce sont : MM. Ed. Claparède, Albert Picot, L. Lacroix, G. Thélin, Robert Dottrens, à Genève, Mlle M. Chavannes et M. E. Vittoz, à Lausanne, Mlle M. Usteri, à Zurich, M. Julien Rochat, à la Chaux-de-Fonds.

Le Conseil directeur a nommé séance tenante un bureau provisoire dont M. Georges Thélin (Florissant 25, Genève), qui avait déjà présidé la séance du 25, est le président très actif.

Ce qui a donné à la journée du 25 juin toute sa signification, c'est l'empressement avec lequel on était venu de Zurich, de la Chaux-de-Fonds, de Lausanne, de Vevey et de Cully. A côté d'anciens élèves, heureux de se retrouver dans des locaux familiers, nous avions l'honneur de recevoir plusieurs hôtes qui prenaient pour la première fois contact avec l'Institut. Si nous regrettions l'absence de MM. Jules Savary et Félix Béguin, directeurs des Ecoles normales de Lausanne et de Neuchâtel, qui ont l'un et l'autre pris une part si grande à la fondation des sociétés d'Amis, nous avions le plaisir de voir la Romande très fortement représentée.

Les diverses propositions faites à la fin de la séance (réunions hors de Genève, exposition de l'école active, cours qualifiant aux fonctions d'inspecteurs, etc.), nous ont montré tout ce que l'Institut pourrait recevoir de suggestions utiles de ces assemblées annuelles des délégués des Sociétés qui le soutiennent. Un des jeunes résumait son impression en ces mots (on les lira en y mettant le sourire qui les accompagnait) : « Nous avons le pays derrière nous ! » Pourquoi pas ? Nous en acceptons l'augure.

Les diverses sociétés cantonales d'Amis de l'Institut J. J. Rousseau continuent de recueillir des adhésions individuelles ou collectives. S'adresser pour le canton de *Vaud* à Mlle M. Chavannes, La Vuachère, Lausanne ; pour *Zurich et la Suisse allemande* à Mlle M. Usteri, Jupiterstrasse, Zurich ; pour *Genève* à M. G. Thélin, Florissant 25 ; pour le canton de *Neuchâtel* à M. Félix Béguin, directeur de l'Ecole normale, à Neuchâtel.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS et sur mesure pour Dames et Messieurs

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

TROUSSEAUX COMPLETS DRAPERIES et nouveautés pour Robes

10 % d'escompte aux membres de la Société pédagogique.

PUBLICITÉ DE L'ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

Nous avons l'avantage d'informer notre clientèle et le public en général que dès le 1er janvier 1921, l'administration des annonces de *l'Educateur* et *Bulletin Corporatif* a été confiée à notre maison.

Cet important organe professionnel de la Société Pédagogique de la Suisse romande compte comme abonnés tous les instituteurs et institutrices membres de la S. P. S. R. et offre ainsi une publicité de premier ordre. Nous la recommandons vivement à tous nos clients persuadés qu'ils en seront très satisfaits.

PUBLICITAS S. A., LAUSANNE.

TARIF :

1 page, fr. 60.— ½ page, fr. 35.—
¼ page, fr. 20.— ⅛ page, fr. 12.50

RABAIS :

3 fois, 5 % 6 fois, 10 % 13 fois, 15 %
26 fois 20 % et 52 fois 30 %.

NOUVEAUTÉS CHORALES

Chœurs à 4 voix d'Hommes a cappella.

3204.	Barblan, E.	Sache aimer	Fr. 0 50
3205.	—	La divine basse	0 50
3226.	Cattabeni, F.	Pour le jour des morts	0 70
3176.	Haemmerli, L.	Le moissonneur	0 35
3281.	Jacues-Dalcrose,	Libre Helvétie	0 40
3400.	—	Les feux du 1er août	0 50
3509.	Lauber, J,	Chant des Suisses.	0 35
3253	Mendelssohn, F. / Spohr, L.	Sérénade / Eloge du chant	0 50
3254.	Mendelssohn, F.	Banquet d'adieux	0 60
3289.	Metzger, F.	La patrie est immortelle	0 40
3290.	—	Chant du pays	0 40
3255.	Mozart, W. A.	Chanson bachique	0 70
3525.	Rietz, J.	Chant du matin	0 60
3279.	Romieux, Ch.	Vers le sommet	0 40
3252.	Schumann, R.	Chantons, rions	0 60
3114.	Snell, E.	Chalet abandonné	0 35
3384.		Matin d'hiver	
3384.	—	Nocturne	0 35
3259.	Wagner. R.	Chœurs des pèlerins	0 60
3512.	Weit.	Rose la belle	0 40

Chœurs à 4 voix mixtes a cappella

3526.	Barblan, O.	Message	0 35
3527.	—	Oiseaux du printemps / Conquête	0 35
3530.	—	Adieux / Salut hélvétique	0 35
3531.	—	A la musique	0 40
3532.	—	Prière des peuples	0 35
3533.	—	La bien aimée est là	0 33
3377.	Doret, G.	L'ingrate fille	0 35
3378.	—	Moïse	0 35
3379.	—	La pauvre âme	0 35
3380.	—	Rœseli	0 35
3399.	Jaques-Dalcroze.	Les feux du 1er août	0 50

Chœurs à 2 ou 3 voix égales a cappella

3354.	Bovy-Lysberg.	O mon pays, sois mes amours, 3 v.	0 25
3367.	Doret, G.	Chant des Suisses, 2 ou 3 v.	0 35
3490.	Jaques-Dalcroze, E.	Les feux du 1er août, 2 v.	0 40
2753.	Martin, L.	Chanson d'avril, 3 v.	0 50
2755.	Nicole, L.	Brise matinale, 3 v.	0 50
2759.	Plumhof, H.	Le réveil du printemps, 3 v.	0 25
3144.	Romieux, Ch.	A l'Helvétie, 2 v.	0 50
3145.	—	Heureux chamois, 2 v.	0 50
3172.	—	Peuples, debout, 2 v.	0 50
3173.	—	Sur l'Alpe, 3 v.	0 25
2878.	Senger, H. de	Chant de noce, 2 v.	0 25
2879.	—	— — 3 v.	0 30
3803.	—	Le printemps, 3 v.	0 60

Noël : Très grand choix de Noëls en tous genres. Envois en examens.

FŒTISCH FRÈRES S. A. Editeurs, à Lausanne, Neuchâtel et Vevey.

LVIIme ANNÉE. — N° 17. LAUSANNE, 20 Août 1921.

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Av. Bergières, 26
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne. H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
W. ROSIER, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie
LAUSANNE | GENÈVE
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2

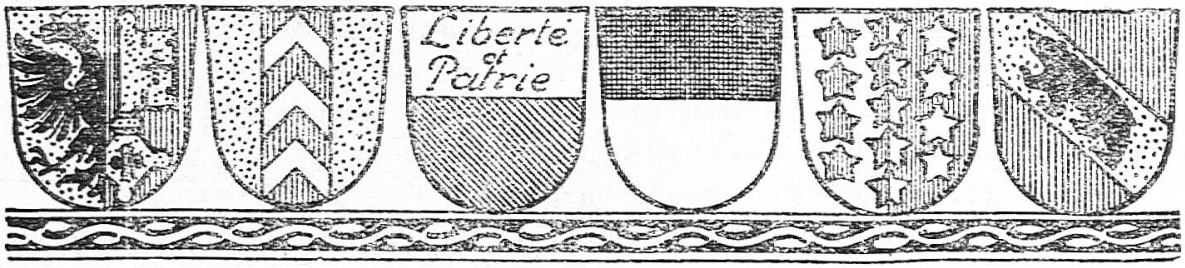

ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 15.
Gérance de l'*Educateur :* LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125
Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

CHRESTOMATHIE LATINE

par

Ch. Burnier et A. Oltramare

Professeurs

Deuxième édition.

Un volume in-8 cartonné . . . . . fr. 7.50.—

Cette deuxième édition est le fruit des expériences pédagogiques faites avec la première dans les Gymnases romands. Quelques textes trop difficiles pour être utilisés dans l'enseignement secondaire ont été éliminés, ainsi que tous les morceaux qui intéressaient médiocrement les élèves. Pour les remplacer, les auteurs ont sollicité et obtenu de précieux conseils de leurs collègues qui ont témoigné par là même du rôle utile que joue maintenant ce livre dans l'enseignement de notre pays.

Pour faire comprendre le mouvement de la littérature, nous avons classé les auteurs dans un ordre strictement chronologique ; la date des œuvres principales nous a servi de base. De brèves notices caractérisent chaque période et chaque écrivain ; elles contiennent moins de jugements esthétiques que de simples conseils pour faire de profitables comparaisons entre des ouvrages similaires; elles marquent ainsi les étapes intellectuelles et artistiques de l'évolution littéraire. Quelques faits essentiels de biographie sont résumés en des notes d'une extrême concision.

Tous les textes ont été soigneusement revus d'après les éditions les plus récentes; l'annotation et les notices littéraires et biographiques complétées et mises au point.

Enfin de nouveaux fragments de Caton, Térence, Varron, Sénèque, Pétrone et Pline offrent d'abondantes ressources pour l'étude des antiquités privées ou publiques.